



11 janvier 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication des documents et avis relatifs à l'estimation du coût de Cigéo

L'Andra, EDF et AREVA souhaitent apporter un éclairage sur la construction de l'évaluation du coût de Cigéo à l'occasion de la mise en ligne aujourd'hui des documents relatifs au chiffrage du projet.

Suite aux études d'esquisse (2012-2014), l'Andra a remis à l'Etat un dossier de chiffrage de Cigéo. Le Ministère en charge de l'énergie a consulté l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et les exploitants nucléaires concernés, EDF, le CEA et AREVA - qui seront les futurs utilisateurs du centre de stockage et en assurent la totalité du financement – afin de recueillir leur avis sur ce dossier.

Cette évaluation du coût de Cigéo intervient en amont du dépôt par l'Andra du dossier d'options de sûreté soumis à l'ASN au cours de l'année 2016 et du démarrage des études d'avant-projet détaillé, qui constituent des étapes-clés pour la configuration du projet Cigéo et son chiffrage.

Le développement et la construction du stockage se feront de manière progressive sur toute la durée d'exploitation et intégreront également des optimisations et des innovations par rapport à l'esquisse, dont certaines sont d'ores et déjà identifiées. Il existe ainsi des visions différentes du chiffrage, selon la manière dont sont anticipés les progrès technologiques et les optimisations qui pourront être développées et valorisées dans les phases ultérieures des études.

Pour converger, de nombreux échanges techniques ont lieu entre l'Andra, maître d'ouvrage du projet et les exploitants nucléaires concernés, EDF, AREVA et le CEA. Ils permettent de partager un concept commun de stockage, des pistes d'optimisation à étudier et les enjeux techniques et économiques qui s'y rattachent. Ces optimisations sont étudiées par l'Andra avec l'objectif de les mettre en œuvre tout au long des différentes phases de construction du stockage, sans réduire le niveau de sûreté et de sécurité.

Lors de la récente visite du président d'EDF au Laboratoire souterrain, le directeur général de l'Andra et le président d'EDF ont exprimé leur attachement à renforcer dès 2016 leur coopération afin d'optimiser la conception de ce projet d'envergure. L'Andra et EDF sont également convenus d'étudier la manière dont EDF pourra appuyer l'Andra et la faire bénéficier de son expérience industrielle dans la phase de réalisation du projet.

Liens :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-processus-d-evaluation-du-cout.html>

A propos du projet Cigéo

Le projet Cigéo est destiné à assurer la gestion à long terme des déchets les plus radioactifs produits par les installations nucléaires en France, conformément aux dispositions du Code de l'environnement. Ces déchets sont aujourd'hui conditionnés et entreposés par les exploitants nucléaires qui les ont produits dans des installations spécifiques et sécurisées, sous leur responsabilité. L'Andra mène des recherches sur le stockage en couche géologique profonde depuis plus de 20 ans notamment au Laboratoire souterrain de Meuse/Haute-Marne. Le projet arrive actuellement au terme de la phase d'avant-projet sommaire. Les études d'avant-projet détaillé seront menées en 2016-2017 pour élaborer la demande d'autorisation de création. Sous réserve d'autorisation la construction du centre pourrait démarrer à l'horizon 2020.

Le dossier de chiffrage couvre à la fois :

- En premier lieu, les études, les essais technologiques, les investissements pour la construction du centre et l'exploitation de la phase industrielle pilote de Cigéo, répartis sur une vingtaine d'années.
- Puis, étalées sur une centaine d'années, les dépenses ultérieures liées à la construction et à la phase d'exploitation courante de Cigéo. Ces dépenses couvriront la construction de nouvelles alvéoles de stockage au fur et à mesure de la prise en charge des déchets, la surveillance, la maintenance et le renouvellement périodique des équipements industriels, l'exploitation et la fermeture du centre, les impôts et les taxes.

Le financement de Cigéo

Le financement de Cigéo est pris en charge en intégralité par les exploitants nucléaires (EDF, le CEA et Areva).

Conformément au Code de l'environnement, le financement est sécurisé dans leurs comptes par des provisions adossées à des actifs dédiés, sous le contrôle du Ministère chargé de l'énergie. Le coût de référence du stockage CIGEO aujourd'hui considéré par EDF, AREVA et le CEA résulte des travaux d'un groupe de travail piloté en 2005 par le Ministère en charge de l'énergie et rassemblant l'Andra, EDF, AREVA, le CEA et l'ASN. Il appartient au Ministre en charge de l'énergie de décider, au vu des éléments disponibles et de l'avancement du projet, s'il convient de fixer un nouveau coût prévisionnel de référence du stockage.

La Cour des comptes a estimé que le coût du stockage est de l'ordre de 1 à 2 % du coût total de production d'électricité sur l'ensemble de la durée de fonctionnement d'un réacteur. Les différentes hypothèses de chiffrage pour le projet Cigéo n'impactent pas de manière significative le coût de l'électricité dont bénéficient les consommateurs français.

Contacts Andra

Service de presse : 01 46 11 83 01

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

Contacts EDF :

Service de presse: 01 40 42 46 37

Analystes et investisseurs : 01 40 42 40 38

A propos du Groupe EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,8 millions de clients, dont 28,3 millions en France. Il a

réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 72,9 milliards d'euros dont 45,2% hors de France. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

Contacts AREVA :

Service de presse : 01 34 96 12 15

Relations investisseurs : 01 34 96 11 53

A propos d'AREVA

AREVA est l'un des leaders mondiaux du nucléaire. Le groupe propose aux électriciens une offre qui couvre toutes les étapes du cycle du combustible, la conception et la construction de réacteurs nucléaires, ainsi que les services pour leur exploitation. Son expertise et son exigence absolue en matière de sûreté font de lui un acteur de référence du secteur.

AREVA investit également dans les énergies renouvelables afin de développer en partenariat des solutions à fort contenu technologique.

Grâce à la complémentarité du nucléaire et des renouvelables, les 45 000 collaborateurs d'AREVA contribuent à bâtir le modèle énergétique de demain : fournir au plus grand nombre une énergie toujours plus sûre avec moins de CO2.